D'Autray

Bas-Richelieu

Nicolet-Yamaska

Maskinongé

Vol. 10

420, Marie-Victorin, Baie-du-Febvre (Québec) JOG 1A0 (450) 783-4567



Dans le cadre du projet de conservation de la prairie de l'Île de Grâce,

Habitat faunique Canada a confirmé une contribution de 30 000 \$

Habitat faunique Canada (HFC) est un organisme national de conservation fondé en 1984 par Environnement Canada, les organismes provinciaux de gestion de la faune et les groupes de conservation travaillant sur les questions fauniques.

La vision d'Habitat faunique Canada (HFC) est celle d'un Canada où les Canadiens partagent une éthique de conservation qui reconnaît l'importance fondamentale d'habitats abondants, riches et diversifiés; une éthique de conservation qui sert aussi d'inspiration aux autres pays du monde.

Les objectifs d'HFC en matière de conservation, de restauration et d'amélioration de l'habitat faunique au Canada sont :

 d'en assurer la promotion afin de conserver la diversité, la répartition

- et l'abondance des espèces sauvages;
- de procurer un mécanisme de financement;
- de favoriser la coordination et les initiatives.

HFC se consacre à jeter des ponts entre les propriétaires fonciers, les gouvernements, les organismes de conservation non gouvernementaux et les industriels afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes environnementaux les plus complexes en matière de conservation des habitats fauniques.

Habitat faunique Canada appuie financièrement des projets de conservation des habitats grâce aux revenus générés par la vente du timbre et de la lithographie sur la conservation des habitats fauniques au Canada. Le timbre est acheté principalement par les chasseurs de sauvagine pour valider leur permis fédéral de chasse aux oiseaux migrateurs.

Depuis 1984, HFC a consacré plus de 52 millions de dollars à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur de l'habitat faunique. HFC a toujours été un catalyseur important d'initiatives novatrices de conservation des habitats telles Carolinian Canada et le Plan nordaméricain de gestion de la sauvagine. HFC a aussi appuyé le lancement d'organismes clés tels la Fondation de la faune du Québec et le Newfoundland and Labrador Legacy Nature Trust.

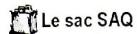
Pour information, visitez le www.whc.org

DEMANDE DE COLLABORATION À TOUS NOS MEMBRES ET NON MEMBRES

La Fondation héritage faune, fondation officielle de la Fédération québécoise de la faune, demande à tous les chasseurs et pêcheurs au Québec de contribuer de façon volontaire avec un montant de deux (2) dollars lors de l'achat de leur permis de pêche ou de chasse. Les contributions volontaires amassées serviront à soutenir la relève ainsi que des plans d'urgence pour la faune. À cet effet, lorsque vous vous présenterez à votre point de vente préféré afin de vous procurer votre permis de pêche ou de chasse, n'oubliez pas de mentionner que vous souhaitez donner une contribution volontaire de 2 \$ à la Fondation héritage faune.



Pour toute information supplémentaire, communiquez avec la Fédération québécoise de la faune au 418 622-4006 ou visitez le : www.fqf.qc.ca



À l'hiver 2006, la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) annonçait que la Société des alcools du Québec (SAQ) mettait en vente un sac d'emplettes réutilisable au coût de 2,25 \$ et verserait 0,50 \$ par sac vendu pour la sauvegarde des espèces fauniques en danger.

La grande popularité de ce sac auprès du public a permis à la SAQ de verser plus de 100 000 \$ à la Fondation de la faune. Devant le succès de cette initiative, la SAQ offrira bientôt à sa clientèle deux nouveaux sacs réutilisables au coût de 1,00 \$ et continuera de verser 0,50 \$ par sac vendu à la Fondation de la faune. Vous apprécierez certainement le sac mettant la faune du Québec en valeur.

La totalité des revenus de cette initiative avec la SAQ est investie dans le Fonds pour la biodiversité et les habitats pour assurer la protection des espèces en danger du Québec. Depuis 2004, 77 projets liés à la biodiversité et aux espèces en danger ont été mis en œuvre et plus de 1,4 M \$ ont été offerts par le Fonds en soutien financier à ces projets.

Pour information:

www.fondationdelafaune.qc.ca



Explication sur la mortalité de canards au lac St-Pierre

par Jean Rodrigue, biologiste au Service canadien de la faune

Environmement Environmement Canada

En 2001, 2005 et 2006, nous avons retrouvé des canards morts dans le secteur de l'Anse-du-Fort, au lac St-Pierre. Le botulisme, maladie provoquée par l'ingestion d'une neuro-toxine produite par la bactérie *Clostridium botulinum*, a causé la mort de ces oiseaux. Cette bactérie est très répandue dans les sédiments, même dans les régions où le botulisme n'a pas encore été détecté.

Les spores peuvent vivre dans le sol pendant de nombreuses années. Les

animaux vivant dans les marécages ingèrent continuellement des spores de C. botulinum et vivent très bien. Toutefois, durant l'été, lorsqu'un animal meurt, cette bactérie retrouve les conditions nécessaires à son développement, soit l'absence d'oxygène et une température adéquate, entraînant alors la production de toxines. Ces animaux sont consommés par des asticots ou autres insectes, devenant ainsi porteurs de la toxine qui n'a aucun effet sur eux. Lorsque les canards mangent ces insectes, la toxine affecte la transmission de l'influx nerveux, entraînant la paralysie suivi d'une mort rapide de l'animal. En 2006, le botulisme a frappé en plein centre-ville de Québec sur la rivière St-Charles, Au Québec, quelques centaines d'individus en sont morts, tandis qu'ailleurs au Canada, cette maladie

foudroyante fait plusieurs milliers de victimes à chaque année.

Que pouvez-vous faire ?

Tout d'abord, signalez toute mortalité d'oiseaux en composant le 1 877 644-4545. Lors de votre appel, nous vous demanderons des renseignements sur l'endroit et le nombre d'oiseaux trouvés morts. Une équipe ira recueillir les carcasses des oiseaux pour les transporter à la Faculté de Médecine vétérinaire à St-Hyacinthe. N'essayez pas de les rapporter vous-mêmes, car la prudence s'impose en présence d'un animal mort. Comme nous ignorons quelle est la cause de cette mortalité, il peut y avoir un risque pour les humains. Les personnes envoyées sur place ont l'équipement nécessaire à la collecte d'oiseaux morts.

Programme Relève 2007

Cette année, dix-neuf (19) jeunes de la région bénéficieront du programme Relève du Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre. Plus précisément, quatorze (14) garçons et cinq (5) filles ont suivi les 17 et 18 mars dernier les cours ICAF et

CSMAF, obligatoires pour l'obtention du certificat du chasseur.

Ces jeunes auront droit, le 8 septembre prochain, à une journée de Tir aux pigeons d'argile ainsi qu'à une séance de bagage de canards avec les biologistes du Service canadien de la faune. Les cartouches et pigeons d'argile sont offerts gratuitement grâce à une subvention de la Fédération héritage faune.

Tous ceux intéressés à participer à l'événement doivent communiquer avec François Bergeron au 450 742-7260.

Bienvenue à tous!

ÉTAT DE LA SITUATION SUR LES INTERVENTIONS DES SAUVAGINIERS À LA BAIE LAVALLIÈRE



Le Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre a initié une démarche qui a mené à la tenue de deux (2) réunions qui se sont déroulées à la Maison du marais à Sainte-Anne-de-Sorel.

La première réunion, en date du 9 mai 2006, a réuni plusieurs intervenants du milieu; des représentants du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), de Canards Illimité Canada (CIC), de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL), du Regroupement des

sauvaginiers du lac Saint-Pierre ainsi que des représentants de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Faisant suite à cette première rencontre, ainsi qu'à de nombreuses discussions subséquentes, une étude sur l'état de la situation de la baie a été commandée.

(Suite page suivante)

Une seconde rencontre s'est tenue le 1er mars 2007 où il a été question des résultats de l'étude et du suivi à apporter.

Historique de la Baie Lavallière
En 1938, le Ministère de l'Agriculture de l'époque fit des travaux de drainage dont le dragage de la rivière Pot-au-Beurre. Aujourd'hui, ces travaux, en asséchant une bonne partie de la baie, ont, malheureusement, fortement perturbé l'habitat.

En 1977, le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP; actuel MRNF) achète la Baie Lavallière. De 1983 à 1997, plusieurs interventions sont faites par le MRNF et CIC pour redonner vie au marais et à sa vocation de lieu de nidification et d'élevage de la sauvagine. Un barrage est construit afin de maintenir le niveau d'eau (1988), une passe migratoire est construite pour les poissons (1994), des îlots de nidification et des canaux permettant la libre circulation des poissons sont creusés (1997). Un compromis concernant la hauteur de l'eau, maintenu par les ouvrages de contrôle, est établi à 5,2 mètres au-dessus du niveau de la mer pour satisfaire tous les utilisateurs du territoire.

En 2005, suite à des observations de chasseurs se plaignant de la dégradation du milieu, constatées par l'absence d'eau, de gibier ainsi que par l'envahissement de la végétation, le Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre envoie une lettre au MRNF ainsi qu'à CIC. Suite à cette correspondance, deux rencontres se tinrent afin de discuter de l'état de santé de la Baie I availière.

Constat de l'étude 2006

Cette étude, réalisée par le MRNF, confirme sans équivoque nos inquiétudes. En effet, biologistes et techniciens de la faune des plus compétents ont circulé avec difficulté dans l'ensemble du territoire en

embarcation, en bottes-culottes et même en raquettes afin de prendre des échantillons (carottes de sol et caractérisation de la végétation). Également, une sonde limnométrique, qui mesure le niveau de l'eau à toutes les heures d'avril à septembre, a été installée.

L'étude a bel et bien démontré la pertinence de l'observation des sauvaginiers qui avaient remarqué depuis de nombreuses années l'envahissement du marais par la végétation. Malgré un niveau d'eau maintenu à une hauteur constante par le barrage, le marais s'est progressivement refermé et des tapis de végétation se sont formés. L'étude a également démontré que le fond des canaux, près des embouchures, s'est rehaussé de 30 à 60 cm depuis les dix dernières années à cause de la sédimentation. Cette accumulation de sédiments favorise l'envahissement du milieu par les plantes aquatiques submergées. En effet, tel que remarqué par les sauvaginiers, les canaux sont envahis de végétation (ex. : Hidrocharide grenouillette). Deux autres plantes introduites contribuent à la dégradation du milieu, le butome à ombelle et le phragmite. Les pratiques agricoles jouent un rôle significatif dans les changements observés à la Baie Lavallière en entraînant une surfertilisation et un drainage accru. L'eau de la rivière Potau-Beure est turbide et chargée de matières en suspension. La grande disponibilité d'éléments nutritifs a ainsi contribué à l'envahissement de la baie

Conclusion de l'étude

par la végétation.

Dans l'état actuel, le secteur « marais, marécage » de la Baie Lavallière est voué à se remplir de matière organique et de sédiments. À long terme, il se transformera rapidement en milieu fermé, exempt d'une mosaïque d'habitats diversifiés. La Baie Lavallière perdrait alors sa valeur en tant



8 juin 2006 Prospection des transects en raquettes

qu'habitat diversifié et productif pour la sauvagine, les poissons et les autres groupes fauniques. Des modifications dans la gestion du niveau d'eau, permettant de dynamiser le système, ainsi que dans les pratiques agricoles, celles-ci visant à réduire les intrants, sont donc indispensables pour freiner l'évolution rapide de l'aménagement.

Un second souffle sera donné à la Baie Lavallière très bientôt. Le MRNF et CIC, en collaboration avec plusieurs organismes du milieu, réalisent actuellement une seconde étude sur la qualité de l'eau et des sédiments ainsi que sur la caractérisation des exportations de sédiments et de nutriments par l'agriculture (été 2007). Présentement, le MNRF et CIC travaillent aussi à la réalisation d'un projet d'aménagement (phase de restauration) de la baie qui devrait voir le jour dans un avenir rapproché.

Les sauvaginiers sont heureux, et notre association a reçu des félicitations en ce sens, d'avoir été les intervenants qui permettront à la Baie Lavallière de retrouver ses titres de noblesse pour le mieux-être de la faune ainsi que pour nous, sauvaginiers du lac Saint-Pierre.

François Bergeron Responsable de projet et trésorier

Déjà plus d'une décennie

Réintroduction du castor dans l'archipel du lac Saint-Pierre

Au début des années 90, un groupe de passionnés, dont je faisais partie, a réalisé un projet de réintroduction du castor dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Disparu depuis plusieurs années du secteur des îles, cet animal était pourtant omniprésent auparavant. À une certaine époque, la popularité des manteaux de castors a provoqué rapidement sa disparition. Plus de quinze (15) couples ont ainsi été introduits avec la permission des propriétaires fonciers. La façon de s'approvisionner en castor consistait à capturer vivants des castors causant des dommages en terres agricoles. Nous en avons capturé, et cela sur deux années consécutives, à Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire, Saint-Robert, Saint-Ours et à d'autres endroits plus éloignés des îles, comme Varennes.









Depuis ce temps, je les avais presque oubliés. Alain Desmarais, le nouveau président du Regroupement des sauvaginiers du lac Saint-Pierre, m'a vite fait revivre toute cette époque en me remettant une série de photos portant sur leur présence à l'Île aux

Ours. En effet, cet animal laisse malheureusement sa trace en abattant de nombreux arbres pour se nourrir. Toutefois, en aménageant d'imposants barrages qui maintiennent un niveau d'eau permettant sa survie, il aménage aussi de vastes marais très favorables à la sauvagine. Il est, dans le secteur des îles, un important collaborateur au maintien et à l'aménagement d'habitats humides. Permettez-moi de vous demander de le respecter et d'y porter une attention particulière afin qu'il puisse continuer son travail d'aménagiste.

Normand Gariépy

Coordonnées à conserver...

Suite à l'assemblée annuelle du 8 juin dernier, voici le nouveau conseil d'administration pour l'année 2007-2008 :



Alain Desmarais, président

1376, St-Michel

St-Ignace-de-Loyola (Québec) J0K 2P0

Rés.: 450 836-3686

Courriel: alaindesmarais@sympatico.ca

François Bergeron, trésorier

568, de Ramesay

Sorel-Tracy (Québec) J3P 6Z9

Rés.: 450 742-7260

Countiel: fbergeron1@videotron.ca

Normand Gariépy, secrétaire

721, chemin du Lac Deligny Est Mandeville (Québec) J0K 1L0

Rés.: 450 835-7783 450 780-3542 Cell.:

Travail: 450 836-7028 Téléc.: 450 836-1272

Courriels: normand. gariépy@cldautray.qc.ca, normgariepy@sympatico.ca

Stéphane Migneault, vice-président secteur Maskinongé

71, 4º Avenue

Louiseville (Québec) J5V 1V7

Rés.: 819 228-5019

Courriel: smigneault000@sympatico.ca

Jean-Guy Dupuis, vice-président secteur Nicolet-Yamaska

4455, avenue Bourgeois

Bécancour (Québec) G9H 2G3

Rés.: 819 233-4249

Courriel: clauig@infoteck.qc.ca

Claude Boissonneault, directeur

18 700, rue Lemire

Bécancour (Québec) G9H 2G8

Rés.: 819 233-2534 Cell.: 819 371-8833

Alain Barbeau, directeur

163. Marie-Victorin

Baie-du-Febvre, (Québec) J0G 1A0

Rés.: 450 783-6251

Courriel: micjulain@tellabaie.net

Suzie Martel, directrice

1255, rue Girouard

Marieville (Québec) J3M 1B4

450 460-2704 Rés: Chalet: 819 293-5568

Courriel: suziemartel@videotron.ca

Francis Provencher, directeur

1255, rue Girouard

Marieville (Québec) J3M 1B4 Travail: 450 460-2127

Courriels: suziemartel@videotron.ca, francis@mrcrouville.qc.ca

Claude Lachapelle, directeur

413. Lasalle

Nicolet (Québec) J3T 1H7

Rés.: 819 293-8699

Courriel: g.cossette@sogetel.net

Pierre Jetté, directeur

219, rue Fortier

St-Eustache (Québec) J7R 5L7

Rés.: 450 623-4220

Courriel: jettemartin@hotmail.com